

Faute de campagne de sensibilisation

Vaccin anti Covid-19 : ces Algériens hésitants



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Condamné à 5 et 4 années de prison pour corruption

Abdelkader Zoukh mis en détention durant l'audience

Page 16

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5243 - Mercredi 9 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Le ministre de la Santé annonce un système «spécial» et «précis»

Objectif : réduire le nombre de décès maternels

Page 3

Le mélange dangereux du froid et de la fête au temps du Covid

Par Mohamed Habili

Si en Europe on s'estime encore aux prises avec la deuxième vague de la pandémie, aux Etats-Unis en revanche, il n'est plus question, à partir du 26 novembre dernier tout particulièrement, jour de célébration de Thanksgiving, que de troisième vague. On le sait parce que le nombre des nouvelles contaminations est monté en flèche depuis lors. Deux causes parfaitement prévisibles l'une comme l'autre ont concouru pour produire cet effet combien indésirable : un brassage accru dans les transports publics et au sein des familles à l'occasion de cette fête typiquement américaine, mais également la baisse saisonnière des températures. Ce qu'on ne parvient pas à démêler, c'est la part respective de chacune dans ce rebond spectaculaire. Laquelle a le plus joué dans la détérioration sur le front de l'épidémie, la fête ou le retour du froid ? La réponse à cette question est importante, tant pour les Etats-Unis que pour les Amériques et pour l'Europe, qui tous en effet ont les fêtes de fin d'année qui les attendent. Qu'ils ne peuvent annuler sans manquer à tout. Sans s'infliger un tort incommensurable. Des pays arabes et musulmans n'ont pas hésité pour leur part à décréter des couvre-feux pendant les deux aïds, empêchant de la sorte les visites familiales de se donner libre cours comme le veut la tradition.

Suite en page 3

Le nombre de trains sur les lignes revu à la hausse

La SNTF se prépare pour la reprise



Ph/E. Soraya/J. A.

Dans l'attente d'une décision gouvernementale quant à un déconfinement du secteur, la Société nationale du transport ferroviaire a mis en place un protocole sanitaire strict pour assurer la gestion des flux de voyageurs. Page 2

Regards

Redéploiement diplomatique

La contre-offensive

Page 2

La nouvelle formation ambitionne de transformer la société et les institutions

Création de la «Coordination nationale pour un congrès pour la citoyenneté»

Page 16

Le nombre de trains sur les lignes revu à la hausse

La SNTF se prépare pour la reprise

■ Dans l'attente d'une décision gouvernementale quant à un déconfinement du secteur, la Société nationale du transport ferroviaire a mis en place un protocole sanitaire strict pour assurer la gestion des flux de voyageurs.

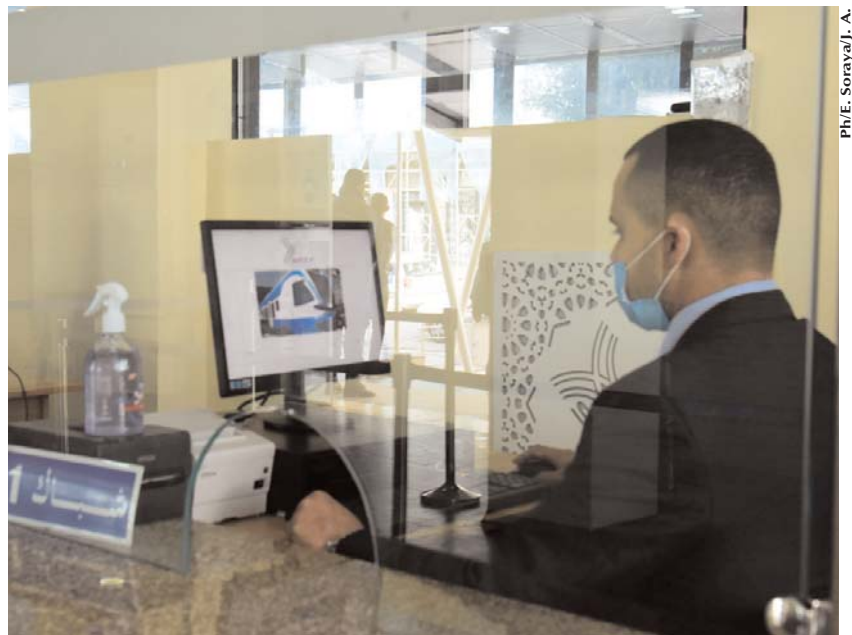
Par Louisa Ait Ramdane

La SNTF se prépare pour une éventuelle reprise du transport ferroviaire de voyageurs en mettant en œuvre un protocole sanitaire strict pour éviter la propagation du Covid-19. Le personnel administratif et les agents sur le terrain sont ainsi mobilisés pour reprendre le service dès la prise d'une décision par les pouvoirs publics. Afin de minimiser les risques de propagation du virus en cette période de crise sanitaire, un protocole sanitaire spécial a été mis en place et des mesures préventives ont été prises afin d'assurer un maximum de sécurité au niveau des structures d'accueil des voyageurs, des quais et à bord des trains. Lors d'une visite organisée hier par la SNTF au profit des médias afin de présenter le dispositif et les mesures exceptionnelles mises en place en perspective d'une éventuelle reprise du trafic voyageurs, le directeur d'exploitation à la SNTF, Hamzaoui Abdelmalek, a annoncé, dans ce contexte, que la société a décidé de réduire le nombre de passagers à bord des trains en cas de reprise du trafic. Chaque train accueillera au maximum 600 passagers au lieu de 1 400, pour appliquer la mesure de distanciation sociale et éviter la surcharge des trains. Il a également annoncé l'augmentation du nombre de trains, portant le nombre total à 164 circulant entre la capitale, El Affroun et Thénia, de sorte à augmenter l'offre et avoir moins d'usagers dans les trains. Il a souligné que la société mettra toutes les capacités humaines et matérielles pour assurer le fonctionnement maximal des trains,

afin de répondre à toute demande potentielle. Parmi d'autres mesures prises par la société, la désinfection régulière et systématique de tous les espaces et la diffusion de messages sonores et vidéo de sensibilisation et de rappel des mesures d'hygiène et de dissocation sociale en langues arabe, amazighe et en français. Aussi, le conducteur du train est chargé exceptionnellement de l'ouverture et de la fermeture des portières afin d'éviter la manipulation des boutons par le voyageur et ainsi toute possibilité de propagation du virus. A l'entrée de la gare, l'entreprise compte mobiliser des agents qui seront chargés de faire respecter le protocole sanitaire (port obligatoire du masque, prise de la température des passagers et la mise du gel hydro-alcoolique à leur disposition). En ce qui concerne les mesures commerciales, la société invite ses usagers à souscrire aux différentes formules d'abonnements mises à leur disposition, afin de minimiser au maximum le recours à la monnaie pour l'achat du billet. Aussi, la société invite ses clients à réserver leurs places dans les trains intervalles, en utilisant les moyens d'achat électronique par cartes bancaires (CIB) soit via les terminaux de paiement électroniques (TPE) disponibles en gares, soit directement via le site web de la SNTF : www.sntf.dz.

30 millions de voyageurs de moins à cause du coronavirus

La SNTF rappelle que la décision de la reprise du trafic ferroviaire est du ressort des pouvoirs publics, sur la base de l'évaluation du Comité



Ph.E. Soraya/J. A.

scientifique chargé du suivi et de l'évolution de l'épidémie Covid-19 en Algérie. «La décision de reprendre le trafic ferroviaire sera annoncée en temps opportun par le Premier ministre», a-t-il indiqué.

La SNTF a subi une perte colossale en termes de nombre de voyageurs depuis la suspension du transport ferroviaire. Selon Hamzaoui Abdelmalek, la société comptait 40 millions de passagers annuellement, mais cette année elle a perdu 30 millions d'entre eux. C'est le transport des marchandises qui a permis à l'entreprise publique de se maintenir jusque-là, depuis le début du confinement sanitaire.

Par ailleurs, le directeur de l'exploitation à la SNTF a assuré qu'il n'y aurait pas d'augmentation du prix des billets, mais plutôt une augmentation du nombre de trains pour éviter la

surcharge. «Aucune augmentation n'est à l'ordre du jour, du fait que le prix du ticket est subventionné par l'Etat», a-t-il expliqué.

L. A.

Epidémie

12 morts et 591 nouveaux cas en 24 heures

L'Algérie a enregistré 12 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (11), portant à 2 539 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 591 cas, soit 18 cas de plus par rapport au bilan d'hier (573), pour atteindre au total 89 416 cas confirmés.

R. N.

Regards

Par Mourad Hadjers

A peine une dizaine de jours après la controversée résolution du Parlement du vieux continent, la diplomatie algérienne renoue le dialogue avec son partenaire en tant que bloc du Nord, l'Union européenne. En effet, ce lundi s'est tenue la 12^e session du Conseil d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, coprésidée par le ministre des affaires étrangères, Sabri Boukadoum et le Haut représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité de l'UE, Josep Borrell. L'occasion de faire le point sur l'état de la coopération, ainsi que sur les questions bilatérales et régionales d'intérêt commun. Si le communiqué officiel ne donne aucun détail quant à la teneur de ce dit «dialogue politique», qui au demeurant reste habituel, sauf que cette fois-ci il intervient dans un contexte particulier et empreint de tensions. Il y a en premier lieu l'Accord d'association qui lie les deux parties depuis 2005 et qui au final s'est avéré plus bénéfique aux Européens qu'aux Algériens. Sa révision, notamment dans son volet commercial,

est devenue une priorité pour la partie algérienne, c'est un processus un peu long mais il demeure toutefois primordial.

Vient ensuite la récente ingérence du Parlement européen dans les affaires internes de l'Algérie qui n'a pas été, et ne le sera jamais, admise à Alger. Le ton «paternaliste» et à la limite «colonialiste» utilisé par les élus européens a été contesté à tous les niveaux de l'establishment politique national, d'autant que les promoteurs et commanditaires de cette démarche malsaine sont connus, les regards se tournent, sans hésitation, vers la France, car Paris joue, manœuvre et tente de faire pression sur Alger afin de sauvegarder des intérêts que le régime déchu lui garantissait alors que depuis pratiquement un an la tendance a changé. La France perd des marchés en Algérie et n'a pratiquement plus aucune emprise sur les décisions politiques et économiques du pays, présentes et surtout à venir. Elle n'est plus le «parrain» d'un pays qui a décidé, et d'une manière irréversible, de s'affranchir de cette tutelle trop pesante, mais surtout hypocrite. Les tentatives du président français à s'interfé-

rer dans les affaires algéro-algériennes, rajoutées à la sous-traitance avec le Maroc d'une pression supplémentaire sur les frontières Ouest et les agitations de certaines forces aux relais douteux à l'intérieur même du pays, ont fait réagir les décideurs algériens et la réplique ne s'est pas fait attendre.

Pour le voisin de l'Ouest, et en dépit d'un appui affiché de certaines monarchies du Golfe dans son hasardeuse aventure au Sahara occidental, l'Algérie a réagi diplomatiquement par la stratégie de l'isolement. Outre la réinscription du dossier de la RASD aux Nations unies et l'Union africaine, lors du sommet extraordinaire de cette dernière, Boukadoum a réussi la prouesse de mobiliser pas moins de présidents et chefs de gouvernement africains en faveur de la cause du peuple sahraoui. Mieux encore, il a même fait voler en éclats un projet de gazoduc entre le Maroc et le Nigeria, qui est en réalité «inefficace», pour faire valoir son équivalent plus réaliste entre l'Algérie et le Nigeria. Dans la foulée, la diplomatie algérienne a su sensibiliser, avec finesse, le continent africain autour d'une nouvelle

politique continentale qui rejette toute ingérence étrangère, et que les nations africaines doivent choisir elles-mêmes leur destin. Et dans ce contexte, elle donne l'exemple en tenant tête à son ancien colonisateur qui n'admet pas que les paramètres du pouvoir ont changé à Alger et ses relations futures sont inscrites dans une logique qui sauvegarde les intérêts du pays et son peuple en premier. Une puissance étrangère qui continue à payer des rançons aux terroristes du Sahel est mal placée pour donner des leçons, de quelque nature que ce soit.

Combinée avec la consolidation des relations avec les partenaires traditionnels, en l'occurrence la Russie et la Chine, et des partenaires stratégiques en Europe comme l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, c'est cette nouvelle tendance lourde qui guidera la nouvelle politique extérieure algérienne et c'est autour d'elle que devrait être façonnée sa politique intérieure. A voir cette démarche globale, on pourra aisément imaginer le cours des événements politiques à l'échelle nationale, à court terme, et même qui en seraient ses acteurs.

M. H.

Redéploiement diplomatique La contre-offensive

Faute de campagne de sensibilisation

Vaccin anti Covid-19 : ces Algériens hésitants

■ Bien que le sujet fasse débat à travers le monde, en Algérie la question de savoir comment la population va réagir à l'idée de se faire vacciner ou non n'est, pour l'instant, pas à l'ordre du jour.

Par Aomar Fekrache

Pourtant, il est temps de préparer les citoyens, surtout de les convaincre de l'utilité du vaccin afin de se prémunir contre le Covid-19. L'absence de sondages d'opinion pour connaître les tendances favorables et défavorables empêche d'avoir une idée, ne serait-ce que superficielle sur le sujet. Mais l'on peut toutefois affirmer que de nombreux citoyens refusent catégoriquement de se faire administrer ce vaccin, tant attendu à travers le monde. Interrogés, des hommes et des femmes, tous âges confondus, nous livrent leur opinion mais aussi leurs appréhensions. Loin des théories de complots pour la plupart d'entre eux, des citoyens avancent notamment l'argument selon lequel les vaccins proposés par les différents laboratoires sont fait à la va-vite et que la promotion dont ils bénéficient est à but purement commercial. «Je me vaccinerai une fois que le vaccin aura été administré à d'autres personnes et qu'il aura prouvé son efficacité», nous dira un homme, la cinquantaine, cadre dans une entreprise privée, ajoutant qu'il ne compte pas imposer son point de vue aux membres de sa famille, mais qu'il a beaucoup d'appréhensions. Un autre, la quarantaine, travaillant pour une institution officielle, dira qu'il va se faire vacciner et qu'il «fait confiance



PH/D. R.

à la science...». Sa femme, elle, est catégorique : «Jamais je ne me ferai vacciner. Moi je fais confiance à mon système immunitaire qui a fait ses preuves jusque-là». Une autre citoyenne algérienne, coïncée en France depuis le début de la pandémie, dit tout faire pour rentrer au pays. «Je dois trouver une place. Je ne veux surtout pas être prise au piège de l'obligation de me faire vacciner pour pouvoir prendre l'avion», avance-t-elle. Mais le grand enjeu se pose plutôt pour les personnes vulnérables, appelées à faire un choix cornélien. «Je suis hésitant. J'essaie de suivre à la télévision ce qu'il se passe et

se dit à l'étranger. Ma décision sera arrêtée en fonction des résultats des campagnes de vaccination dans les pays développés», indique, de son côté, un homme d'un certain âge, retraité, souffrant d'une maladie chronique. Un avis qui demeure, à juste titre, compréhensible. Des pays vont lancer incessamment des campagnes de vaccination, une opération entamée hier en Angleterre, ce qui permettra d'avoir une idée précise quant à la fiabilité au moins du vaccin utilisé. L'Algérie n'a pour l'instant pas fait le choix du vaccin anti Covid-19 à acquiescer. Mais les autorités sanitaires du pays sont catégoriques sur

le fait que le produit à importer doit au préalable être validé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En d'autres termes, l'Algérie se montre plutôt vigilante et ne compte pas prendre de risques, d'autant qu'il s'agit de santé publique, impliquant la vie de millions de personnes. Le ministre de la Santé avait déjà déclaré que «le vaccin ne sera pas obligatoire et que la liberté des personnes sera respectée». Il avait toutefois estimé que 70 % à 75 % de la population sera vaccinée. D'ici là, des campagnes de sensibilisation et d'explication devraient être menées afin de préparer l'opinion publique. **A. F.**

Le ministre de la Santé annonce un système «spécial» et «précis» Objectif : réduire le nombre de décès maternels

Lors d'une journée d'étude sur «la surveillance et l'audit des décès maternels» qui a eu lieu au siège du ministère de la Santé hier, Abderrahmane Benbouzid, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a assuré que son département «cherche à réduire le nombre de décès de femmes enceintes lors de l'accouchement, en suivant un système spécial et précis».

«La problématique des décès maternels est une source de grande préoccupation qui s'élève au niveau des priorités nationales appartenant à notre système de santé», a indiqué, hier, le ministre de la Santé lors de la journée d'étude sur «la surveillance et l'audit des décès maternels», organisée au siège du ministère de la Santé. Benbouzid a ajouté que «l'Algérie a toujours strictement respecté les engagements inter-

nationaux visant à préserver la vie des humains, des enfants et des femmes pendant la grossesse, pendant l'accouchement et après». Dans le même contexte, le ministre a souligné que «le système de déclaration obligatoire et de contrôle des décès maternels continuera de recevoir toute l'attention», précisant que «ce système doit dispenser de tous les moyens pour faciliter sa mise en œuvre et assurer sa pérennité, en plus d'utiliser les technologies de la communication pour faciliter son exploitation et permettre l'accès à l'information pour la prise de décision et sauver les femmes enceintes». Benbouzid a noté que «93 % des femmes bénéficiaient de soins de santé prénatals et 97 naissances se sont déroulées dans un environnement soutenu», soulignant son souci de contrôler systématiquement chaque cas de décès afin d'améliorer les soins mater-

nels. En ce qui concerne les structures de santé, le ministre a déclaré que «l'Algérie compte 6 329 salles de soins et 1 747 cliniques multidisciplinaires, dont la plupart comprennent des services d'accouchements et de planification familiale, en plus de 434 maternités, que ce soit au niveau des grandes villes ou dans les campagne, appartenant à des institutions publiques de santé de proximité, et 36 institutions hospitalières spécialisées dans la santé maternelle et infantile». Lors de cette journée d'étude, Benbouzid a salué le travail des équipes spécialisées dans la santé maternelle et infantile, assurant qu'«il y a plus de 700 gynécologues et environ 9 070 sages-femmes, dont 4 386 sages-femmes au niveau des établissements de santé publique de proximité et 4 642 au niveau des maternités et des services de gynécologie». En outre,

questionné sur le risque de transmission du virus mondial du Covid-19 de la maman au nouveau-né durant l'allaitement, le ministre a assuré qu'«à ce jour, aucune transmission de virus actif (pouvant provoquer une infection) par le lait maternel et l'allaitement n'a été observée ni signalée. Les femmes enceintes doivent être encouragées à allaiter leur bébé en toute sécurité», précisant que «le contact physique entre l'enfant et la mère l'emporte sur les dangers potentiels du Covid-19». Néanmoins, Benbouzid a indiqué qu'«il est clair que le virus du Covid-19 pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la mère et le nouveau-né, si elle et son entourage ne respectent pas les mesures préventives». Parmi ces mesures, le lavage des mains, le port du masque préventif et éviter les rassemblements, en particulier familiaux, car ils sont souvent source de contamination.

LA QUESTION DU JOUR

Le mélange dangereux du froid et de la fête au temps du Covid

Suite de la page une

L'Arabie saoudite a annulé le Pèlerinage, une mesure aussi radicale que rarissime. On n'imagine pas les Américains et les Européens agir dans le même esprit envers Noël et le réveillon. De là d'ailleurs chez eux la crainte de devoir subir une troisième vague alors même que la deuxième est loin d'être retombée. La gueule de bois n'en sera de toute façon que plus sévère et plus longue. Les Américains se doutaient un peu de la facture à payer au sortir de la table copieuse de Thanksgiving. Même leurs autorités n'ont pas osé leur demander de faire ce sacrifice pour une fois, par pitié pour leur santé de groupe. Pour le bonheur de se retrouver l'année prochaine, et sans les mesures de rétorsion du Covid-19 à souffrir dans la foulée des réjouissances. On dirait que c'est pour prévenir cet enchaînement fatal que les Britanniques et les Russes ont décidé de lancer immédiatement leurs campagnes de vaccination. Plus grand est le nombre des vaccins administrés moins lourd serait le bilan des fêtes de fin d'années. Il n'y aurait qu'un problème, c'est que la vaccination se fait en deux temps, séparés d'une vingtaine de jours. Les autres attendent les fêtes, c'est-à-dire la troisième vague, comme il se doit plus haute que la deuxième, non sans fatalisme. S'il y avait moyen de les enjamber, on ne s'en serait pas privé. Comme il y n'en a pas, il faut faire en sorte que l'addition soit à la fin la moins salée possible. Les autorités françaises n'ont pas pu annuler des fêtes aussi dangereuses, mais elles ont estimé de leur droit de fixer ce qu'elles ont appelé la jauge, c'est-à-dire le nombre de personnes autorisées à se trouver autour de la table familiale, seul moyen qui reste pour limiter les dégâts. Sans doute n'entre-t-il pas dans leurs intentions de mettre sur pied des brigades spéciales chargées de faire respecter la jauge, forcément en s'invitant chez les fêtards pour voir si celle-ci est respectée. Mais enfin, on pouvait le craindre. **M. H.**

Enfin, le premier responsable du secteur de la Santé a confirmé que ses services continueront à mettre en place des mesures visant à contenir la pandémie de Covid-19, appelant les citoyens à les soutenir en respectant les mesures préventives.

Thinhinene Khouchi

Université

Plus de 1 000 maîtres de conférences promus au grade de professeurs

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, hier, la promotion au grade de professeur de l'enseignement supérieur de 1 037 maîtres de conférences sur 1 331 postulants, et ce, au terme de la 44^e session de la Commission nationale universitaire pour la promotion des maîtres de conférences.

Par Hamid N.

Dans une allocution à l'occasion de l'annonce des résultats, M. Benziane a précisé que les délibérations, tenues en présence des représentants des sept sous-commissions de ladite Commission nationale universitaire, avaient donné lieu à la promotion, au grade de professeur de l'enseignement supérieur, de 1 037 maîtres de conférences sur 1 331 postulants, soit un taux de 78 %.

«Nous avons eu recours, pour la première fois, à une

plate-forme numérique pour le dépôt et l'examen des dossiers de promotion», a expliqué le ministre, soulignant que cela avait permis d'éviter les tracas bureaucratiques auxquels se heurtaient les candidats par le passé et de mieux gérer les dossiers, surtout dans ce contexte difficile en raison de la crise sanitaire.

Cette opération de numérisation a également permis, poursuit le ministre, de former des experts de la Commission nationale universitaire à l'utilisation des plates-formes numériques, de s'assurer en temps réel de la véracité des publications scientifiques, et d'examiner les dossiers déposés, sans déplacement, ce qui a épargné des ressources financières considérables.

A ce titre, le ministre a réaffirmé que la généralisation de la numérisation des différents



activités du secteur dans les domaines de la formation, de la recherche et de la gouvernance, est l'un des défis relevés par le ministère au titre de sa nouvelle vision prévue par son programme d'action à moyen à long terme.

Chiffres à l'appui, cette session à laquelle 78 % du total des candidats ont réussi, a débouché sur la promotion de 127 enseignants dans la filière Lettres et Langues, 270 dans les Sciences sociales et humaines, 164 dans la spécialité Sciences

économiques, commerciales et de gestion, 127 en Sciences exactes, 91 en Sciences juridiques et administratives, 103 en Sciences de la nature et de la vie, ainsi que 155 enseignants dans la spécialité Technologie.

H. N.

Tizi-Ouzou Distribution de 7 850 bavettes au profit des écoliers

UNE OPÉRATION de distribution de 7 850 masques de protection (bavettes) au profit des élèves du cycle primaire a été organisée lundi à Tizi-Ouzou par les services de la wilaya, a-t-on constaté.

L'opération concernera les écoles de sept communes situées dans les zones d'ombre des daïras de Bouzguene et Mekla, à l'Est de la wilaya.

Pas moins de 80 000 masques seront distribués à travers les 659 écoles primaires de la wilaya, dans le cadre de la prévention contre la pandémie de coronavirus.

École des sciences et technologies de l'informatique de Béjaïa Installation du directeur Abdelkamel Tari

Le professeur Tari Abdelkamel a été installé au poste de directeur de la nouvelle Ecole supérieure des sciences et technologies de l'informatique et du numérique (Estin). La cérémonie d'installation a été présidée par le Professeur Boualem Saïdani, directeur général de l'enseignement et la formation supérieurs au niveau du ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en présence du wali et du président de l'APW, du recteur de l'université de Béjaïa ainsi que tous les cadres, professeurs et chercheurs de l'université de Béjaïa. «Cette école est implantée au niveau

du pôle universitaire d'Amizour et dispose de toutes les infrastructures nécessaires ainsi que des moyens matériels et pédagogiques et offre une formation académique multidisciplinaire, incluant les infrastructures et la cybersécurité, le management des systèmes d'informatique au profit des bacheliers ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20», souligne-t-on. Ouverte l'année dernière avec 38 étudiants, l'école était dans le giron de l'université de Béjaïa. Elle est désormais autonome et reçoit pour cette année universitaire quelque 200 étudiants. Mais pour y accéder, l'étudiant doit candidater

avec une moyenne supérieure ou égale à 16,40 sur 20. Une note plus élevée que celle exigée en médecine. Pour rappel, P' Abdelkamel Tari a servi cette école l'année dernière ; il est l'initiateur et le promoteur de l'école doctorale d'informatique de Béjaïa, qui compte plus de 300 doctorants. Cet établissement va se spécialiser dans l'informatique de pointe, en d'autres termes une technologie avancée qui soutient d'autres technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la biotechnologie et l'automatisation intelligente.

H. Cherfa

Covid-19

L'ENTMV accuse une perte de 9 milliards DA depuis mars dernier

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (Entmv) a accusé une perte de 9 milliards de dinars depuis la suspension de ses dessertes le 17 mars dernier, suite à la propagation de la pandémie de nouveau coronavirus, a annoncé, lundi à Alger, le directeur général de l'entreprise, Ahcène Guerairia.

Lors d'une séance d'audition organisée par la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, sous la présidence de Chaâbane Louaâr, son président, M. Guerairia a souligné que «l'entreprise souffre d'une crise financière et rencontre plusieurs difficultés, notamment pour le paiement des salaires des travailleurs, en raison de la suspension de ses dessertes maritimes», selon un communiqué de l'Assemblée.

Il a ajouté que l'administration de l'entreprise attend la décision

des autorités pour la réouverture de l'activité maritime de transport des voyageurs pour reprendre ses activités et programmer ses premières dessertes dans les plus brefs délais», soulignant que la flotte algérienne est composée de trois ferries «Tariq Ibn Ziyad», «Tassili» et «El Djazaïr» acquis depuis près de 19 ans.

Selon Guerairia, cette flotte ne peut pas concurrencer avec les flottes française et espagnole, notamment au regard de sa faible capacité d'accueil, ce qui amène la compagnie à l'affrètement durant la saison estivale pour couvrir le déficit, soulignant que «la capacité de l'unique ferry de la Tunisie dépassait celle de nos trois navires», précise le communiqué.

Bien que l'Algérie devrait réceptionner en janvier prochain un nouveau navire d'une capacité de 1 800 passagers, cette capacité supplémentaire demeure,

néanmoins, «insuffisante», a-t-il fait savoir, arguant que la relance de l'activité de l'Entmv «dépendra de l'appui que devra fournir l'Etat».

Et d'ajouter : «L'ouverture de nouveaux points maritimes et l'acquisition de nouveaux navires est le seul moyen susceptible de permettre à la compagnie de s'imposer et de répondre aux attentes de ses clients».

Il a cité, en outre, le dossier des dettes qui «constituent désormais une charge pour l'entreprise», notamment sa dette envers Naftal, estimée à près de 209 milliards de dinars à rembourser en devises.

Evocant les prestations fournies aux clients, M. Guerairia a indiqué que le prix des tickets de l'Entmv incluant les trois repas restent moins chers, comparés aux offres étrangères, en dépit des faibles capacités de l'entreprise.

«Il est temps que les mentalités changent et que le citoyen prenne conscience de l'importance de préserver les biens publics pour pouvoir aller de l'avant et atteindre de meilleurs niveaux de prestation», a conclu le même responsable.

Air Algérie : suspension du programme de renouvellement de la flotte en raison du Covid-19

Le président-directeur général (P-dg) de la compagnie Air Algérie, Bekhouche Allache, a rappelé, lundi, devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), «la suspension» du programme de renouvellement de la flotte en raison des retombées économiques de la pandémie de Covid-19.

M. Bekhouche a fait savoir

que cette opération, approuvée par le gouvernement en 2018, est suspendue en raison des derniers développements, a noté un communiqué de l'APN.

S'agissant de l'ouverture de nouvelles dessertes internationales, le P-dg de la compagnie nationale a souligné que l'ouverture d'une nouvelle desserte exigeait des études économiques «profondes», et par conséquent, «les lignes ouvertes resteront celles enregistrant une forte concurrence, à l'instar de la France et la Turquie».

A propos des répercussions de la crise sanitaire sur la compagnie, M. Bekhouche a relevé «la difficulté» de la situation actuelle d'Air Algérie, faisant état de près de 40 milliards de dinars de pertes depuis la suspension des vols commerciaux dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie.

Hania G.

Recueil d'indicateurs sociaux et économiques au niveau local

Lancement d'une enquête statistique

■ Une enquête statistique dédiée à recueillir les indicateurs sociaux et économiques au niveau des communes et wilayas du pays sera transmise aux responsables locaux durant le mois en cours, a indiqué, hier à Alger, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah.

Par Salem K.

En marge d'une réunion avec les représentants de plusieurs départements ministériels consacrée au renforcement du maillage statistique local, le ministre a fait savoir que dans

Bourses asiatiques Le Nikkei termine dans le rouge

LES GRANDES Bourses asiatiques ont terminé dans le rouge hier, après la clôture en demi-teinte de Wall Street la veille, alors que les regards étaient tournés vers les négociations américaines sur un plan de relance économique. L'indice vedette Nikkei a reculé pour la troisième séance d'affilée, perdant 0,3 % à 26 467,08 points, et l'indice élargi Topix a lâché 0,11 % à 1 758,81 points.

«Les investisseurs sont attentistes sur la place tokyoïte, sur fond de négociations sur le Brexit et dans l'attente des réunions de politique monétaire européenne et américaine», a estimé Okasan Online Securities dans une note. Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, doit se rendre à Bruxelles dans les prochains jours pour y rencontrer la cheffe de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen, une mission de la dernière chance pour débloquer les négociations post-Brexit toujours dans l'impasse.

Par ailleurs, les marchés continuaient d'espérer que les parlementaires démocrates et républicains américains parviennent à un texte de compromis avant la pause de Noël pour soulager les foyers et les entreprises les plus vulnérables. Au Japon, le Premier ministre, Yoshihide Suga, a annoncé hier un troisième plan de relance de l'économie nipponne de plus de 580 milliards d'euros pour tenter de limiter les effets de la pandémie. Le PIB du pays a rebondi de 5,3 % entre juillet et septembre, comparé au trimestre précédent, selon des chiffres annoncés hier, une reprise plus forte que lors de la première estimation (5 %) qui marque la sortie de la récession après trois trimestres de contraction. A Hong Kong, les nouvelles restrictions contre le Covid-19 annoncées hier par les autorités, avec notamment la fermeture des restaurants à 18h dès demain, ont pesé sur le marché. L'indice Hang Seng a abandonné 0,76 % à 26 304,56 points. L'indice composite de Shanghai a baissé de 0,19 % à 3 410,18 points et celui de Shenzhen a perdu 0,93 % à 2 293,98 points. R. E.

cette phase de lancement des travaux statistiques au niveau local, «il est attendu la production d'une série d'indicateurs sociaux et économiques qui seront limités dans la phase actuelle à l'évaluation des potentialités locales, d'une part, et au suivi des indicateurs de cohésion sociale». Selon M. Berrah, cette réunion a pour but de permettre d'apporter un appui au lancement des travaux statistiques au niveau des communes et des wilayas et de la finalisation du canevas de recueil des informations statistiques dont la transmission est imminente en direction des wilayas à travers le territoire national. De plus, cette réunion entre les représentants de différents ministères (Collectivités locales, Finances, Industrie, Mines) et de l'Office national de la statistique (ONS), entre dans le cadre du plan d'action du gouvernement dans son volet statistique, concernant le renforcement du maillage statistique local, a-t-il précisé.

«Il s'agit là de la première étape dans le cadre de la mise en place d'un système communal d'information statistique qui lui-même est un module qui sera intégré de manière cohérente dans le système statistique national», a expliqué M. Berrah. Il a ainsi souligné que le lancement de ce maillage statistique s'est fait à travers la mise en place de cellules statistiques au niveau des communes et des wilayas



Mounir Khaled Berrah, ministre de la Numérisation et des Statistiques

sur l'ensemble du territoire national.

«L'objectif recherché est la mise à disposition d'une information au niveau le plus fin, qui soit localisée et de qualité, afin d'être de nature à faciliter le processus de prise de décision y compris à l'échelle locale», a indiqué le ministre.

Vers la relance du Conseil national de la statistique

Parallèlement à cela, le ministre a annoncé qu'une autre action phare est en cours de

concrétisation, à savoir la relance des activités du Conseil national de la statistique.

«Le Conseil national de la statistique est une entité de concertation et de coordination par excellence, susceptible d'apporter une valeur ajoutée très importante en matière de coordination au niveau du système statistique national», a-t-il estimé, notant la pertinence de cet organisme dans la prise en charge de dossiers «très importants» en matière de politique d'information statistique.

Concernant la composition du CNS, M. Berrah a rappelé que

celle-ci est définie par les textes réglementaires. Le CNS doit être composé de représentants de plusieurs départements ministériels et d'administrations ainsi que des représentants des secteurs économique et social.

Interrogé à propos de la pertinence du maintien de l'ONS sous la tutelle du ministère des Finances, le ministre a fait savoir que l'opération de réorientation de l'ONS sous la tutelle du ministère de la Numérisation et de la Statistique est en cours, notamment à travers la préparation d'un décret exécutif dans cette optique. S. K.

Economie/Relance

L'Allemagne veut un «déblocage rapide» du plan de relance de l'UE

L'Allemagne, qui occupe la présidence semestrielle de l'Union européenne, a appelé hier à un «déblocage rapide» du plan de relance de l'UE, jugeant «irresponsable» sa paralysie actuelle par les vetos hongrois et polonais. L'UE attendait hier un «accord ou des signaux clairs» de la part de ces Etats, selon un diplomate européen, faute de quoi elle se dirigera vers un «plan B» pour contourner le blocage, avec une solution sans les deux récalcitrants. Un sommet

des chefs d'Etat et de gouvernement se tiendra jeudi et vendredi à Bruxelles. «Les conséquences sociales et économiques de la crise deviennent chaque jour plus visibles», a déclaré le secrétaire d'Etat allemand aux affaires européennes, Michael Roth, avant une vidéoconférence avec ses homologues. «Ce serait irresponsable de retarder davantage un soutien essentiel à nos citoyens», a dénoncé M. Roth. «Nous devons rapidement débloquer ce soutien financier,

tellement crucial pour tant d'Etats membres», a-t-il ajouté. Accusés régulièrement par Bruxelles de saper les valeurs démocratiques, Varsovie et Budapest veulent obtenir la suppression d'un nouveau mécanisme, qu'ils jugent arbitraire, qui permettrait de les priver de fonds européens en cas de violations de l'Etat de droit (justice indépendante, politique anticorruption...).

Dans ce but, ils opposent leur veto à la décision permettant de

financer le plan de relance européen (750 milliards d'euros), qui requiert l'unanimité des Vingt-Sept, et qui est lié au budget pluriannuel européen pour 2021-2027 (1 074 milliards). Afin de contourner le blocage, la Commission européenne a commencé à travailler à des solutions alternatives qui excluraient les deux Etats du plan de relance, par le biais d'un accord intergouvernemental ou d'un accord dit de «coopération renforcée».

Nabila T.

Monnaies

L'euro progresse face au dollar

L'euro avançait timidement face au dollar hier, à deux jours de la dernière réunion de l'année de la BCE, tandis que la livre sterling restait sous la pression de négociations post-Brexit dans l'impasse.

L'euro gagnait 0,11 % face au billet vert, à 1,2122 dollar.

Les cambistes attendent une décision demain de la Banque centrale européenne (BCE) à l'issue de sa réunion de politique monétaire, «probablement le principal événement de la semaine», a estimé Fawad Razaqzada, analyste de Thinkmarkets. Un euro qui se rapproche des 1,22 dollar «a

clairement énervé plusieurs responsables politiques de la BCE car il rend les exportations européennes plus chères», a-t-il expliqué.

La monnaie unique a atteint vendredi un plus haut en deux ans et demi face au billet vert, s'arrêtant à 1,2178 dollar.

Une réaction de l'institution est attendue par les économistes, notamment une augmentation du programme de rachat de dettes privées et publiques d'au moins 500 milliards d'euro, et son prolongement au-delà de juin 2021, jusqu'à décembre au moins. Par ailleurs, la livre sterling subissait

toujours la pression d'une possible absence d'accord sur la relation post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a estimé, hier, que les positions de Londres et l'Union européenne étaient encore très éloignées, avant un déplacement à Bruxelles cette semaine pour tenter de débloquer des négociations post-Brexit enlisées.

La livre reculait de 0,17 % face au billet vert, à 1,3357 dollar, et de 0,28 % face à l'euro, qui s'échangeait pour 90,76 pence.

Assia Y.

Planète

Le mécanisme de propagation des microplastiques élucidé

LES MICROPLASTIQUES ont contaminé l'ensemble de la Planète, même les lieux les plus hostiles à l'Homme, comme l'Antarctique. Les scientifiques ne comprennent pas encore comment ces petites particules de plastique peuvent voyager aussi loin de leur lieu de production. Une publication récente, parue dans *Science Advances*, apporte des éléments d'explication.

Expérimentalement, les chercheurs de l'université de Princeton ont utilisé un tube de quartz qui comprend une grande quantité de billes de verre de 35 et 48 μm de diamètre. Entre chaque bille se forment de minuscules espaces. À chaque extrémité du tube, il y a des capillaires par lesquels les scientifiques injectent à pression constante une suspension colloïdale dont les particules de polystyrène font environ 1 μm . Grâce à un microscope confocal, ils ont pu alors étudier la dynamique du trajet des petites particules entre les pores formés par les billes de verre.

Cette expérience a permis de mettre en évidence que, lorsque la pression du liquide est faible, les microparticules de polystyrène s'accumulent au même endroit, formant un caillot. Lorsque la pression augmente, ce caillot se désagrège et les microparticules sont à nouveau en suspension.

R. E.

Ministère de l'Environnement

Création d'une cellule pour accompagner les porteurs de projets

■ Le ministère de l'Environnement a annoncé, dimanche, la création d'une cellule pour accompagner et orienter les jeunes porteurs de projets dans le domaine environnemental.

Par Faten D.

Cette cellule, composée de plusieurs cadres du ministère, aura pour mission d'assister les start-up et les petites entreprises en vue de concrétiser leurs idées sur le terrain, a précisé le ministère dans un communiqué rendu public sur sa page Facebook.

Pour bénéficier de cette initiative, les personnes intéressées parmi les porteurs de projets sont invitées à remplir et envoyer un formulaire destiné à cet effet via le site du ministère de l'Environnement.

Le formulaire contient la description du projet et les besoins et aspirations de son titulaire de façon à permettre à la cellule d'étudier le projet présenté avant de fixer la date d'accueil.

Oran : échouage d'un dauphin à Kristel Un dauphin commun de 110 kilos a échoué en fin de semaine à Kristel (commune de Gdylé à Oran) et enlevé samedi soir par une mission d'intervention dans le cadre du programme de surveillance des échouages d'espèces marines,



Ph. : D. R.

a-t-on appris auprès de l'association écologique marine «Barbarous». «Dans le cadre du programme de surveillance des échouages d'espèces marines, initié par l'association écologique marine "Barbarous", en partenariat avec le laboratoire "Réseau de surveillance environnementale" (LRSE) de l'université Oran1, une mission d'intervention a été dépêchée samedi sur les lieux suite à l'échouage d'un dauphin à Kristel (littoral Est d'Oran)», a précisé le secrétaire général de cette association,

Amine Chakouri. Cette mission vise à faire des constats sur les lieux et à accompagner les scientifiques pour la réalisation de prélèvements et la détermination de la cause de l'échouage du dauphin qui a été signalé vendredi par la brigade de la préservation l'environnement relevant de la Gendarmerie nationale.

Il s'agit de prélèvements de peau, de muscles et de dents, réalisés par les scientifiques en vue d'examen complémentaires pour confirmer avec exacti-

tude le genre d'espèce et déterminer le taux de métaux lourds, de pesticides et d'hormones, a expliqué M. Chakouri.

La carcasse de ce cétacé a révélé qu'il s'agit d'une femelle dauphin de deux mètres de long, pesant 110 kg. L'animal ne présente aucune trace de blessures et la cause de la mort pourrait être révélée après des examens approfondis qui seront réalisés par le laboratoire de l'université Oran 1, a indiqué le SG de l'association Barbarous.

F. D.

Afrique du Sud

Une nouvelle stratégie pour lutter contre les menaces à la biodiversité

Le gouvernement sud-africain vient d'approuver la mise à jour de la stratégie nationale d'expansion des aires protégées et le cadre national révisé de la biodiversité, dans un effort pour aider à lutter contre les menaces de l'environnement. «Le cadre national de la biodiversité et la stratégie nationale d'expansion des aires protégées sont des instruments politiques importants pour la protection des espèces et des écosystèmes», a indiqué, dimanche, le ministère de l'Environnement, des Forêts et des Pêches dans un communiqué.

Il a souligné que grâce à la publication de l'évaluation nationale de la biodiversité par l'Institut national sud-africain de la biodiversité en 2019, «le pays est en mesure de mieux cibler l'expansion future des aires protégées». L'évaluation a également contribué aux obligations nationales et internationales de l'Afrique du Sud en matière de rapports, y compris l'état de l'environnement, et le rapport national de la Convention sur la diversité biologique, relève-t-on. La même source explique que le plan sectoriel a abordé les menaces pour la biodiversité identifiées lors de

l'évaluation scientifique de l'état de la biodiversité et des écosystèmes en Afrique du Sud par l'Institut national sud-africain de la biodiversité. Selon le département, les domaines de plus critiques du rapport d'évaluation concernaient les écosystèmes d'eau douce, les rivières et les estuaires, les poissons d'eau douce étant les plus vulnérables de toutes les espèces.

«L'Afrique du Sud est un pays où l'eau est rare et les pressions sur la biodiversité telles que le commerce illégal d'espèces, la dégradation des terres, la perte d'habi-

tat et la croissance exponentielle de la population sont des facteurs clés qui risquent de provoquer des épidémies de maladies infectieuses telles que le Covid-19», a souligné le rapport.

Il a estimé qu'un investissement continu dans des écosystèmes sains en termes de gestion, de conservation et de restauration des écosystèmes et de la biodiversité est essentiel pour la sécurité de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie, la lutte contre les maladies et les catastrophes naturelles, la résilience au changement climatique.

May D.

Climat/Météo

Novembre 2020, le plus chaud jamais enregistré dans le monde

Novembre 2020 a été le mois de novembre le plus chaud jamais enregistré dans le monde, rapprochant encore un peu plus l'année 2020 du record de 2016, selon le service européen Copernicus sur le changement climatique.

La période de douze mois allant de décembre 2019 à novembre 2020 se situe à 1,28 °C au-dessus des températures de l'ère préindustrielle, explique Copernicus dans son bilan climatique mensuel publié lundi.

Alors que les années 2015 à 2020 sont les six les plus chaudes jamais enregistrées, ce chiffre rapproche dangereuse-

ment la planète du premier plafond de l'Accord de Paris qui fête ses cinq ans cette semaine.

Le pacte, conclu en 2015 par près de 200 Etats qui se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, vise à contenir le réchauffement nettement sous les +2 °C, si possible à +1,5 °C, pour limiter les impacts dévastateurs des tempêtes, sécheresses et autres canicules déjà à l'œuvre. Mais la planète gagne en moyenne 0,2 °C par décennie depuis la fin des années 1970, insiste Copernicus. Le réchauffement atteint déjà environ 1,2 °C et 2020 ne risque pas d'inverser la tendance.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a ainsi annoncé mercredi que 2020 serait sur le podium des années les plus chaudes. Les données provisoires la place pour l'instant deuxième derrière 2016, mais l'écart étant faible, le classement pourrait changer.

En ajoutant les nouvelles données pour novembre, «2020 est désormais encore plus proche du record de 2016», a indiqué Copernicus hier, estimant qu'elle pourrait finir sur la première marche, ex æquo voire seule, à moins d'un changement de tendance toujours possible.

Sur novembre, au niveau mondial, la température a nette-

ment dépassé (de 0,13 °C) le précédent record détenu à égalité par novembre 2016 et novembre 2019, pour s'établir à +0,77 °C au-dessus de la température moyenne de la période 1981-2010. «Ces records sont en ligne avec la tendance à long terme du réchauffement de la planète», a commenté Carlo Buontempo, directeur du service européen Copernicus sur le changement climatique, appelant les dirigeants à «voir ces records comme des sonnettes d'alarme et à chercher les meilleures façons de respecter les engagements de l'Accord de Paris».

Les défenseurs du climat espèrent d'ailleurs que le sommet goga-

nisé samedi par l'ONU et le Royaume-Uni pour le 5^e anniversaire de Paris sera l'occasion de relancer les ambitions de la lutte contre le réchauffement.

Les températures ont été particulièrement élevées ce mois de novembre en Sibérie, sur l'océan arctique, une partie de l'Europe du Nord et des Etats-Unis, l'Amérique latine, l'ouest de l'Antarctique. Et la banquise de l'arctique a été à son deuxième niveau le plus bas. «Une situation inquiétante et qui souligne l'importance d'une surveillance globale de l'Arctique, qui se réchauffe plus vite que le reste du monde», a souligné Carlo Buontempo.

Lyes C.

Classement du patrimoine

La musique Raï retirée de la liste des propositions

■ La musique Raï ne figure pas dans le dossier de classement proposé à la 15^e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ce genre musical a été retiré de cette liste afin de pouvoir «renforcer et enrichir ce dossier et le soumettre à la prochaine session», selon un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Six éléments du patrimoine immatériel algérien figurent sur la liste représentative de l'Unesco. Il y a l'Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen, l'Imzad, le Rakb de Ouled Sidi Cheikh, la cérémonie de la Sebiba et le Sbuâa, célébration du mawlid ennabaoui à Timimoun.

Par Abla Selles

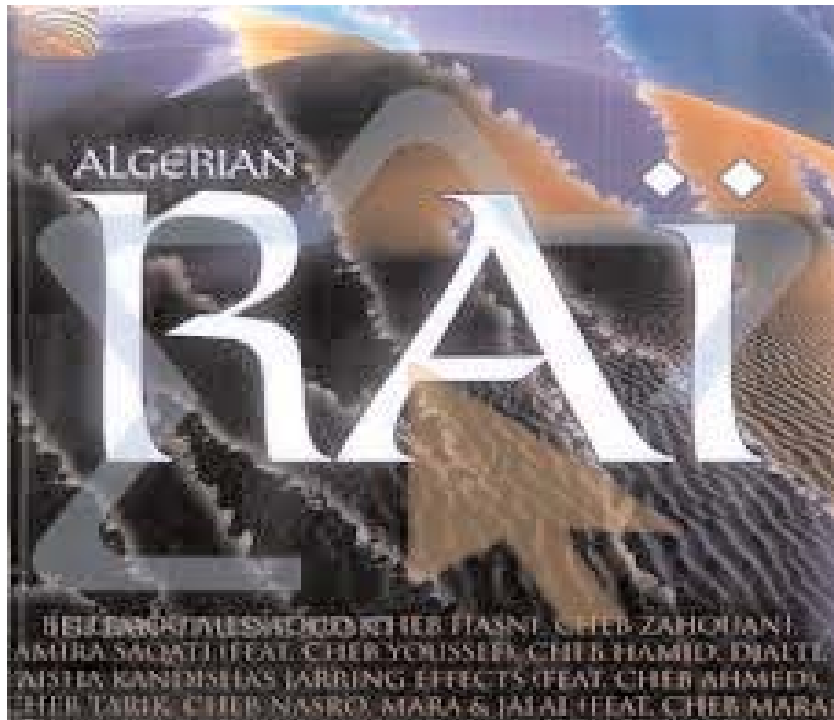
Le dossier de classement de la musique Raï, initialement proposé à la 15^e session du Comité intergouvernemental pour la sau-

Rencontre avec des représentants du CTCA Le ministère de la Culture écoute les préoccupations des professionnels

UNE RÉUNION s'est tenue lundi au siège du ministère de la Culture et des Arts (Alger) entre le secrétaire général du ministère, le chef de cabinet, des cadres et des représentants du Collectif des techniciens du cinéma en Algérie (CTCA), a indiqué un communiqué de ce département ministériel. Les cadres du ministère ont écouté les préoccupations des représentants du CTCA concernant les statuts professionnels du cinéma, la situation socioprofessionnelle des travailleurs du cinéma, la carte professionnelle du cinéma, la formation et le recyclage. La ministre du secteur, Malika Bendouda, qui a rencontré ces représentants, a affirmé «l'accompagnement du ministère des projets de cette catégorie, notamment en ce qui concerne la formation qui pourrait promouvoir le cinéma algérien et la production audiovisuelle en Algérie, les appelant à s'organiser sous la bannière d'un cadre associatif ou syndical». Elle a également dévoilé un «projet de loi» régissant les relations de travail relatives aux artistes et aux professionnels du domaine artistique, lequel garantira la préservation des droits des artistes et des professionnels et régulera leurs relations avec les différents opérateurs en la matière, appelant, par la même occasion, à la participation aux rencontres périodiques pour «une mise en œuvre efficace de la loi, une fois promulguée». Les participants à cette réunion ont convenu d'ouvrir bilatéralement à aplanir les entraves réglementaires et juridiques et parvenir à des solutions pérennes en faveur de cette catégorie pour en faire un véritable partenaire du ministère, ajoute le communiqué. Pour rappel, le secrétaire d'Etat chargé de l'industrie cinématographique, Youcef Bachir Sehairi, avait tenu, février dernier, des assises nationales sur le cinéma en présence de plusieurs ministres et techniciens du cinéma qui ont mis l'accent sur plusieurs problèmes dont ils souffrent.

D. R.

vegarde du patrimoine culturel immatériel, prévue en ligne du 14 au 19 du mois de décembre courant, a été retiré des propositions de classement à la demande du ministère de la Culture et des Arts afin de pouvoir «renforcer et enrichir ce dossier et le soumettre à la prochaine session», a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. Cependant, l'Algérie avec la Tunisie, la Mauritanie et le Maroc, proposent un dossier de classement des «savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production du couscous», qui figure parmi une quarantaine d'autres candidatures à examiner par le Comité qui devra statuer sur leur inscription en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. L'Algérie compte six éléments de son patrimoine immatériel sur la liste représentative de l'Unesco : l'Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen, l'Imzad, le Rakb de Ouled Sidi Cheikh, la cérémonie de la Sebiba et le Sbuâa, célébration du mawlid ennabaoui à Timimoun. En 2018, l'Unesco avait inscrit les savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras (système d'irrigation), des communautés ksouriennes du Touat et du Tidikelt sur sa liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente. La 15^e session du Comité inter-



gouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se déroulera en ligne en raison de la pandémie de Covid-19, devra examiner durant

six jours 42 candidatures à Liste représentative en plus de quatre autres relatives au patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente. Les débats

seront retransmis en ligne dans leur langue originale, ainsi que leur interprétation en temps réel en anglais et français sur le site web de l'Unesco.

A. S.

«Tadeles... ville millénaire»

Le doublage en langues étrangères, une clé vers l'international

Le doublage du film documentaire «Tadeles... ville millénaire» (projeté en avant-première début 2020) en anglais et français, en vue de lui permettre de représenter l'Algérie dans différents festivals internationaux, a pris fin dernièrement, a-t-on appris, lundi, auprès de son réalisateur, Salah Boufellah.

En outre, «un travail de sous-titrage dans les deux langues (anglais et français) de cette nouvelle œuvre cinématographique, dont la projection, à travers le pays, a été interrompue en raison de la pandémie de Covid-19, est en cours», a-t-il ajouté, soulignant l'utilisation, à l'effet de ce doublage confié à un laboratoire privé d'Alger, des dernières technologies en la matière.

Selon son réalisateur, ce documentaire, d'une durée de 90 mn, dont la sortie des nimbés a pris six ans (soit 4 années de recherches et 2 ans de prises de vues) «est une invitation à une immersion dans l'histoire millénaire de l'antique Rusucurus (nom phénicien de Dellys) ou Tadeles (son appellation en tamazight), depuis les comptoirs phéniciens jusqu'à l'époque coloniale française, en passant par l'ère romaine, la période islamique et la régence ottomane, en puisant dans différents écrits historiques».

M. Boufellah s'est appuyé dans son travail sur plusieurs sources et référents historiques, dont des voyageurs connus ayant traversé cette ville tout au long de son histoire, outre des historiens, des chercheurs et

autres manuscrits et cartes dédiés à la région. Le réalisateur n'a pas manqué, en outre, d'exploiter, dans la réalisation de ce premier film historique sur Dellys, les plus récentes techniques en vigueur en matière de cinématographie, outre les témoignages de dizaines d'historiens, architectes et autres bureaux d'études. A cela s'ajoute la représentation de scènes historiques en mettant à contribution quelque 58 comédiens, outre l'exploitation des techniques de la 3D et d'un drone dans la prise de vues en plongée de la ville et de ses rues étroites, pour les besoins de ce film. A noter que les scènes de ce documentaire ont été tournées à Dellys, Alger (Palais des Rais), Béjaïa et Tlemcen.

F. H.

Festival international du cinéma d'Al Qods (Palestine)

L'acteur algérien Boudjemaâ Djilali primé

L'acteur algérien Boudjemaâ Djilali a remporté dimanche l'Olivier d'or de la meilleure interprétation masculine du 5^e Festival international du cinéma d'Al Qods (Palestine), pour son rôle dans «Jusqu'à la fin des temps» de la réalisatrice Yasmine Chouikh, annoncent les organisateurs.

Boudjemaâ Djilali s'est vu attribuer ce prix ex æquo avec

l'acteur syrien Ayman Zidane pour son rôle dans «Le voyage inachevé», réalisé par son compatriote Joud Said.

Sorti à la fin 2017, «Jusqu'à la fin des temps», premier long métrage de Yasmine Chouikh, a déjà reçu plusieurs prix internationaux au Festival du film méditerranéen de Annaba, au Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman), ou encore au

Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

Le comédien Boudjemaâ Djilali avait déjà été primé pour son rôle dans ce film au 12^e Festival international du film de femmes de Salé (nord du Maroc).

Créé par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec des associations culturelles

palestiniennes et de pays arabes, le Festival international du cinéma d'Al Qods s'est tenu cette année en version virtuelle pour cause de pandémie de coronavirus.

En 2019, ce festival s'était tenu simultanément dans douze pays arabes dont l'Algérie, le Liban, la Lybie, le Soudan, la Tunisie ou encore l'Egypte.

M. K.



Brexit

Johnson à Bruxelles pour tenter de débloquer la négociation

■ Le Premier ministre Boris Johnson se rendra à Bruxelles «dans les prochains jours» pour y rencontrer la cheffe de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen, une mission de la dernière chance pour débloquer les négociations post-Brexit toujours dans l'impasse.

Par Mourad M.

«**L**a situation semble très compliquée et il y a toutes les chances que nous n'y arrivions pas», a cependant averti un responsable britannique.

A l'issue d'un entretien téléphonique très attendu, M. Johnson et M^{me} von der Leyen n'ont pu constater, à nouveau, que «les conditions pour finaliser un accord n'étaient pas réunies». Le jour de la venue du Britannique n'est pas encore fixé, mais il ne participera pas, dans tous les cas, au sommet européen prévu jeudi et vendredi

dans la capitale belge.

Les deux dirigeants ont souligné que les discussions acheminaient toujours sur les trois mêmes sujets : l'accès européen aux eaux britanniques, la manière de régler les différends dans le futur accord et les garanties exigées à Londres par l'UE en matière de concurrence en échange d'un accès sans tarifs ni quotas à son immense marché.

Au cours d'une rencontre, lundi matin, avec les ambassadeurs des Vingt-Sept, le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier, n'avait pas caché l'absence de progrès sur ces trois sujets. Il avait ensuite esti-

mé, lors d'un autre point avec des eurodéputés, qu'une décision sur la possibilité de conclure ou non un accord devait être prise d'ici ce soir, à la veille du sommet européen, avant de reprendre les échanges avec son homologue britannique David Frost.

En amont de son coup de fil avec M. Johnson, M^{me} von der Leyen s'était entretenue par visioconférence avec le Président français Emmanuel Macron, la chancelière allemande Angela Merkel et le président du Conseil européen, Charles Michel, officiellement pour préparer ce sommet européen. Mais le Brexit a fait partie des discussions.

En fonction du résultat des tractations, les 27 dirigeants de l'Union européenne pourraient être invités demain à examiner les grandes lignes d'un accord... ou à acter un échec, exigeant alors la préparation de mesures d'urgence face au choc de la rupture. Les négociateurs travaillent sous la pression inexorable du calendrier puisqu'un éventuel accord commercial – de plus de 700 pages – devra encore être ratifié par les Parlements britannique et européen avant d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier, ce qui apparaît de plus en plus hypothétique avec cette nouvelle prolongation des négociations.

«Si les esprits ne sont pas prêts, revoyons-nous l'an prochain», avait déclaré à l'AFP l'eurodéputée Nathalie Loiseau.

Un porte-parole de Boris Johnson a cependant rejeté l'éventualité de continuer à négocier en 2021.



Ph. > D. R.

Il faut aussi compter avec l'extrême vigilance des États membres qui espèrent un accord, mais s'inquiètent de concessions trop importantes aux Britanniques, certains, comme la France, menaçant d'un veto un accord qui ne lui conviendrait pas.

L'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques, un sujet qui ne semble toujours pas avoir progressé, reste hypersensible pour certains États membres, France et Pays-Bas en tête.

Mais le point le plus compliqué reste les conditions de concurrence équitable, destinées à garantir une convergence en matière d'aides publiques, de normes sociales ou environnementales. La difficulté est de trouver un système qui respecte la souveraineté retrouvée de Londres tout en protégeant les intérêts européens. Signe d'apaisement, le gouvernement britannique s'est dit lundi disposé à renoncer aux clauses

controversées d'un projet de loi remettant en cause le traité encadrant le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne, une concession à Bruxelles pendant cette dernière ligne droite. Les Européens étaient en effet furieux de voir les Britanniques remettre en cause cet accord.

Depuis son départ officiel de l'UE, le Royaume-Uni continue d'appliquer les règles européennes. Ce n'est qu'à la fin de cette période de transition, le 31 décembre, qu'interviendra sa sortie du marché unique et de l'union douanière.

Faute d'accord, les échanges entre Londres et l'UE se feront dès le 1^{er} janvier selon les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane ou de quotas, au risque d'un nouveau choc pour des économies déjà fragilisées par le coronavirus.

M. M.



Commentaire

Convictions

Par Fouzia Mahmoudi

I reste moins de dix-huit mois avant la prochaine élection présidentielle et la droite n'a toujours aucun candidat crédible à présenter face à Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Toutefois, aujourd'hui, contrairement à il y a encore quelques mois, des personnalités osent enfin s'affirmer sur la question et se présenter comme candidats potentiels. Et si aucun ne fait l'unanimité pour le moment, cela offre du moins à la droite une occasion de revenir sur le devant de la scène politique. Xavier Bertrand, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, est d'ailleurs actuellement celui qui semble le plus crédible pour porter les couleurs de la droite en 2022. Ce dernier se démène ces derniers mois pour tenter d'asseoir son image de présidentiable, et pour ce faire, il tente de s'imposer sur les thèmes régalien qui occupent les Français actuellement. C'est ainsi qu'il appelle, dans un entretien publié dans «Le Figaro», à «reprenre le contrôle» face à l'islamisme. Dans ce but, il souhaite «une réforme de la Constitution par référendum» sur les thèmes de la laïcité et de l'immigration. «Depuis des années, nous ne contrôlons plus la poussée de l'islamisme, l'insécurité dans certains quartiers, l'immigration irrégulière», affirme le président ex-LR de la région Hauts-de-France. Selon lui, «seul un référendum portant sur la laïcité, la protection des Français et l'immigration donne pleine légitimité pour agir en profondeur». La laïcité figure déjà dans la Constitution, mais il est, selon Bertrand, «nécessaire (d'en) préciser le contenu et la portée pour contrer les poussées communautaristes». Sur l'immigration, il estime que «la France a perdu le contrôle» et propose de «durcir» la politique avec «des quotas» annuels, ainsi que, pour les pays refusant de reprendre leurs ressortissants expulsés, la fin de l'aide au développement et des visas «y compris pour leurs dirigeants». «Je souhaite que toute personne qui entre sur le territoire, même en tant que demandeur d'asile, s'engage solennellement à respecter nos valeurs républicaines et nos lois, lors d'un entretien pratiqué par une personne de sexe opposé», ajoute-t-il. À propos du projet de loi sur les séparatismes, examiné aujourd'hui en Conseil des ministres, Xavier Bertrand estime qu'«il n'y a pas de mesure suffisamment puissante dans ce texte pour éradiquer l'islamisme». Pointant une «logique de conquête et de domination» des islamistes, il avertit : «Ce sera eux ou nous», car «pour eux, la France est un symbole à abattre». «Nous pouvons gagner ce combat sans renoncer à l'État de droit, mais le droit, s'il ne protège pas assez, doit être adapté avec naturellement des garde-fous», affirme-t-il. Dans ce contexte, l'urgence est «de compléter notre arsenal législatif et réglementaire pour répondre aux situations concrètes», selon Xavier Bertrand, qui évoque entre autres «la poussée de l'islam politique en entreprise», les «candidatures communautaristes aux élections» ou encore «la question des financements étrangers du Conseil français du culte musulman». Xavier Bertrand, qui pourrait être un recours de la droite après que François Baroin a jeté l'éponge, tente ainsi de montrer sa détermination face à ce qu'il estime être un manque de «convictions profondes» de Macron à lutter efficacement contre les problèmes de sécurité et d'immigration. Reste à voir si les sympathisants et partisans de droite seront convaincus par ce discours et surtout s'ils souhaiteront voir Bertrand être celui qui les représentera dans un peu plus d'une année, lors de la prochaine présidentielle. **F. M.**

Inde

Grève générale à l'appel des agriculteurs contre les réformes agricoles

Les agriculteurs indiens qui bloquent l'accès à New Delhi ont appelé, hier, à une journée de grève générale à travers tout le pays pour réclamer l'abrogation des récentes réformes des marchés agricoles.

Des dizaines de milliers d'agriculteurs campent depuis fin novembre à la périphérie de la capitale, résolus à maintenir ce blocus jusqu'à ce que le gouvernement du Premier ministre, Narendra Modi, fasse marche arrière sur cette nouvelle législation qui libéralise les marchés agricoles. Ils entendent notamment bloquer, pendant plusieurs heures, les principales routes et lignes ferroviaires du pays.

Leur action a reçu le soutien de cheminots, de routiers, d'enseignants et de syndicats.

Les autorités ont déployé des milliers de policiers dans les rues de New Delhi et renforcé la sécurité dans le reste du pays pour éviter tout débordement.

Cinq séries de négociations

entre les agriculteurs et les ministres n'ont pas permis de réduire les divergences.

Les paysans, de plus en plus nombreux à avoir rejoint les campements de fortune installés en périphérie de la capitale, sont plus que jamais déterminés à ne pas en bouger tant que les lois ne seront pas abrogées.

En vertu de ces réformes, les paysans ont dorénavant la liberté de vendre leurs produits à un acheteur et au prix de leur choix et non plus seulement sur les marchés régulés par l'État (les «mandis») avec des prix fixés.

Les agriculteurs redoutent que cela ne permette aux grandes sociétés de faire baisser les prix. De son côté, le gouvernement affirme que ces lois sont nécessaires afin d'offrir un avenir à long terme au secteur agricole, véritable clef de voûte de l'économie indienne.

Rakesh Tikait, un dirigeant du mouvement de contestation, a invité les habitants à éviter les

déplacements durant cette journée et tous les commerces à fermer leurs portes.

«Nous ne voulons rien de moins qu'un retrait de ces nouvelles lois», a rappelé Balbir Singh Rajewal, un représentant des paysans.

Le parti du Congrès, principal parti d'opposition qui détient le pouvoir au Pendjab (nord-ouest), dont viennent nombre de manifestants, ainsi qu'une quinzaine de formations politiques, soutiennent ce mouvement de contestation.

Le gouvernement les a accusés d'opportunisme, affirmant qu'ils rejettent désormais des mesures qu'ils avaient réclamées lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Les agriculteurs sont particulièrement puissants dans le nord de l'Inde mais même dans l'État de Karnataka, situé au sud, les cours en ligne ont été suspendus pour la journée en signe de soutien au mouvement.

Ligue 1 (3^e journée)

CSC-ASO maintenu au stade Benabdelmalek

LE MATCH CS Constantine-ASO Chlef, comptant pour la 3^e journée du championnat de Ligue 1, a été maintenu au stade Benabdelmalek-Ramdane, le samedi 12 décembre à 14h30, selon le programme publié lundi soir par la Ligue de football professionnel (LFP). Pourtant, la direction du CS Constantine avait saisi officiellement la LFP pour disputer ses matchs du championnat à domicile au stade Abed-Hamdani de la commune d'El Khroub (20 km du chef-lieu de Constantine) en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine. L'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane (13 000 places) «influe» sur les joueurs, a estimé le manager général du club, Nasreddine Medjoudji, soulignant que l'enceinte Abed-Hamdani d'El Khroub constitue «la seule alternative» vu que le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (40 000 places), où le CSC est habitué à recevoir ses adversaires, est en cours de réhabilitation pour le CHAN-2022, reporté à 2023. D'autre part, la 3^e journée de Ligue 1 se disputera les 11 et 12 décembre et sera marquée par plusieurs chocs dont : JS Kabylie-CR Belouizdad et Paradou AC-MC Alger.

Programme de la 3^e journée :

Vendredi 11 décembre :

JSM Skikda- CA Bordj Bou Arréridj	14h00
RC Relizane - JS Saoura	14h00
Olympique Médéa- MC Oran	14h00
NA Hussein-dey- AS Ain M'ilia	14h30
JS Kabylie- CR Belouizdad	15h00
Paradou AC- MC Alger	15h00

Samedi 12 décembre :

NC Magra - US Biskra	14h00
USM Bel Abbès- ES Sétif	14h00
CS Constantine- ASO Chlef	14h30
WA Tlemcen- USM Alger	15h00

FC Metz

Oukidja : «Ma blessure aurait pu être plus grave»

LE GARDIEN de but international algérien du FC Metz, Alexandre Oukidja, sorti dimanche soir sur blessure lors de la réception de l'Olympique Lyon (1-3), dans le cadre de la 13^e journée de la Ligue 1 française de football, a rassuré lundi quant à son état de santé, estimant qu'il avait échappé au pire. «Merci à tous pour vos messages. Plus de peur que de mal. Un très gros hématome a so-

igné, mais cela aurait pu être bien plus grave. Merci à vous», a écrit le portier algérien sur son compte Instagram. Touché au tibia sur un contact violent avec le milieu offensif franco-algérien de l'OL, Rayan Cherki, dans le temps additionnel, Oukidja a hurlé de douleur. Après s'être fait poser un bandage, l'international algérien a quitté le terrain avec les soigneurs, remplacé par Marc-Aurèle Caillard.

Judo (championnats d'Afrique)

136 athlètes de 32 pays attendus à Madagascar

CENT TRENTE-SIX athlètes, issus de trente-deux pays, ont effectué leurs engagements pour prendre part aux 41^{es} Championnats d'Afrique seniors, prévus à Madagascar du 17 au 20 décembre et qualificatifs aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo, a-t-on appris lundi du 1^{er} vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ), l'Algérien Mohamed Meridja. «Au jour d'aujourd'hui, on a recensé un total de 136 athlètes dont 47 filles, représentant 32 pays pour participer aux Championnats d'Afrique d'Antananarivo, à Madagascar. C'est une bonne participation, en attendant d'autres engagements qui resteront ouverts jusqu'à la veille du coup d'envoi du tournoi», a déclaré à l'APS Meridja, égale-

ment président du Comité des compétitions de l'instance. L'Algérie devrait participer avec 18 athlètes dont 9 dames. «Si tout va bien, on prendra part aux Championnats d'Afrique de Madagascar avec une équipe complète dans les deux sexes. Nos équipes nationales sont en stage et toutes les démarches ont été faites. Notre départ est programmé pour le 12 décembre et le retour le 21 du même mois», avait indiqué, le Directeur technique national (DTN), Salim Boutebcha. Les participants concourront dans sept catégories de poids (-60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, -100kg et +100kg) chez les hommes, et autant chez les filles (-48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, -78kg et +78kg).

UNAF U20

Bensmain convoque 30 joueurs dont 8 de France

■ Le sélectionneur de la sélection d'Algérie U20, Saber Bensmain, a convoqué 30 joueurs pour participer au tournoi UNAF qui débute dans quelques jours en Tunisie et qui est qualificatif à la CAN de la catégorie.



Les Verts décidés à faire bonne figure en Tunisie

Par Mahfoud M.

Bensmain a bien réfléchi avant d'annoncer cette liste, surtout qu'il avait tenu de nombreux stages et se devait donc de prendre une décision sur le groupe qui représentera le pays dans cette compétition, la première que nos jeunes disputeront en cette période de Covid.

Ainsi, 8 joueurs évoluant en France font partie de cette liste élargie autorisée par l'Union nord-africaine de football afin de parer aux éventuels cas de Covid-19.

La liste ne comporte pas de surprise, ce sont tous des joueurs qui ont été convoqués ces derniers mois depuis la reprise.

Les jeunes Fennecs sont en rassemblement du 7 au 12 décembre 2020 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa avant de s'envoler samedi en Tunisie pour prendre part au tournoi UNAF du 12 au 25 décembre 2020.

Les Verts débiteront le tournoi par un empoignade face à la Tunisie le mardi 15 décembre et termineront le 24 décembre contre l'Egypte. La mission ne sera pas de tout repos pour les Algériens qui feront face à des équipes coriaces, décidées, elles aussi, à décrocher le billet qualificatif pour la phase finale de cette compétition africaine. Toutefois, ils restent déterminés à faire tout leur possible pour réussir l'exploit de décrocher cette

qualification qui reste très importante, surtout que cela fait longtemps que nos jeunes n'ont pas pris part à ce genre de compétitions africaines, ce qui démontre l'absence d'une véritable politique de formation.

M. M.

Programme du tournoi :

Programme du tournoi :

Mardi 15 décembre 2020 (1^{re} journée)

Stade Rades : ALGÉRIE - TUNISIE

Stade El Menzah : ÉGYPTÉ - LIBYE

Exempt : MAROC

Vendredi 18 décembre 2020 (2^e journée)

Stade El Menzah : ALGÉRIE - MAROC

Stade Rades : ÉGYPTÉ - TUNISIE

Exempt : LIBYE

Lundi 21 décembre 2020 : (3^e journée)

Stade El Menzah : LIBYE - ALGÉRIE

Stade Rades : MAROC - TUNISIE

Exempt : ÉGYPTÉ

Jeudi 24 décembre 2020 (4^e journée)

Stade El Menzah : ALGÉRIE - ÉGYPTÉ

Stade Rades : MAROC - LIBYE

Exempt : TUNISIE

Dimanche 27 décembre 2020 (5^e et dernière journée)

Stade Rades : TUNISIE - LIBYE

Stade El Menzah : ÉGYPTÉ - MAROC

Exempt : ALGÉRIE

Arabie saoudite

Bendekbda marque mais Tahrat l'emporte

SOFIANE Bendekbda et Mehdi Tahrat se sont affrontés en Saudi Pro League. C'est finalement Tahrat qui ressortira vainqueur en dépit d'un but inscrit par Bendekbda. Sofiane Bendekbda continue de se montrer décisif avec son club Al Fateh, en D1 d'Arabie saoudite. Il l'a confirmé une nouvelle fois face à la formation d'Abha de Mehdi Tahrat pour le compte de la 8^e journée de championnat.

Bendekbda a marqué une nouvelle fois avec son équipe, réduisant la marque sur penalty avant la mi-temps et inscrivant ainsi son cinquième but depuis le début de saison (le troisième sur penalty). En dépit du but de Bendekbda, Al Fateh s'est incliné 1 but à 3 face à la formation d'Abha de l'international A Mehdi Tahrat. Le défenseur central est, par ailleurs, lui aussi à créditer d'une bonne partie.

Lutte/Coupe du monde seniors

Dix athlètes algériens présents au rendez-vous de Belgrade

LA SÉLECTION algérienne masculine de lutte associée (gréco-romaine et lutte libre) sera présente avec dix lutteurs à la Coupe du monde 2020 seniors (messieurs et dames), prévue du 12 au 18 décembre à Belgrade en Serbie. «Nous avons sélectionné les huit meilleurs athlètes de la lutte gréco-romaine, à l'image de Fergat Abdelkrim, Ouakali Abdelkrim et Sid Azara Bachir pour prendre part à cette

Coupe du monde. Ce sont des lutteurs qui ont acquis une certaine expérience à travers leur participation aux différents rendez-vous internationaux. En lutte libre, Kherbache Abdelhak et Benattallah Abdelghani représenteront l'Algérie dans ce rendez-vous», a déclaré à l'APS Idriss Haoues, directeur technique national (DTN). Sous la conduite du staff technique national, composé de Benjedaa Maazouz,

présence des champions du monde et olympique. La mission de nos lutteurs ne sera guère facile en présence des meilleurs athlètes de la discipline, mais nous allons participer avec l'objectif de représenter dignement les couleurs nationales et essayer d'aller le plus loin possible, mais cela reste tributaire du tirage au sort de la compétition». «Après une longue période d'inactivité à cause de la pandé-

mie, nos représentants retrouveront enfin la compétition, une occasion pour évaluer leur niveau en vue des prochaines échéances, dont le tournoi qualificatif aux JO-2021 de Tokyo, prévu en mars prochain à El Jadida au Maroc», a-t-il précisé. Les éliminatoires de la lutte gréco-romaine débiteront samedi 12 décembre, alors que les demi-finales et finales auront lieu le dimanche 13 décembre.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Séti

2 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation à Ain Oulmene

DEUX PERSONNES ont perdu la vie et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier dans la commune d'Ain Oulmene (50 km au sud de Séti), a-t-on appris auprès des services de la direction de la Protection civile.

L'accident, qui s'est produit au niveau de l'échangeur du poids lourd sur un tronçon de la route nationale RN 28, situé à l'est de la commune d'Ain Oulmene, a occasionné la mort de deux femmes (32 et 57 ans), qui ont succombé à leurs blessures à l'hôpital Mohamed-Boudiaf, a indiqué à

l'APS le responsable de l'information auprès de la DPC, le capitaine Ahmed Lamamra. Ce drame de la route a eu lieu suite à une violente collision entre deux véhicules touristiques, a précisé le capitaine Lamamra, soulignant que l'accident à également causé des blessures à trois personnes (deux femmes et un homme), secourues sur place et évacuées à l'hôpital d'Ain Oulmene. De leur côté, les services de sûreté concernés ont ouvert une enquête en vue de déterminer les circonstances de cet accident.

May H.

El-Bayadh

La police déjoue une tentative de vente de 900 kg de poulet avarié

LES SERVICES de police relevant de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh ont saisi plus de 900 kg de poulet et d'abats de poulet avariés destinés à la commercialisation, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Dans le cadre de la protection de la santé publique, les équipes de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh ont arrêté deux individus qui se trouvaient à bord d'un camion frigorifique contenant

976,32 kg de poulet et d'abats de poulet impropres à la consommation destinés à la vente, a précisé la même source. Agissant sur la base d'informations faisant état d'individus commercialisant du poulet impropre à la consommation à bord d'un camion frigorifique, les éléments de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh ont appréhendé les deux suspects au niveau d'un point de contrôle.

H. N.

Condamné à 5 et 4 années de prison pour corruption

Abdelkader Zoukh mis en détention durant l'audience

LE TRIBUNAL de Tipaza a condamné, mardi, l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh, jugé en comparution et en première instance, à une peine de 5 années de prison ferme dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été condamné à 4 ans de prison ferme, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience, assortie d'une amende d'un million de DA, et 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public.

Abdelkader Zoukh a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. L'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, est poursuivi dans cette affaire pour "dilatation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa

fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Dans la deuxième affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été condamné à 4 ans de prison ferme, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience, assortie d'une amende d'un million de DA, et 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public.

R. N.

La nouvelle formation ambitionne de transformer la société et les institutions

Création de la «Coordination nationale pour un congrès pour la citoyenneté»

Des collectifs et militants citoyens de divers horizons annoncent la création de la Coordination nationale pour un congrès pour la citoyenneté (CNCC). Les promoteurs de cette initiative, qui vise à concrétiser les aspirations de la révolution populaire de février 2019, comptent tenir prochainement «un congrès pour la citoyenneté». «Un événement politique majeur» qui permettra de «se donner l'instrument de l'exercice de notre citoyenneté», indiquent-ils dans un document remis à notre rédaction. Ils affirment que cette initiative «ambitionne de transformer la société et les institutions, de répandre et d'ancrer les idées et les valeurs de la démocratie». Indiquant que le pays traverse et affronte un moment décisif de son histoire, ils invitent

La dévaluation du dinar affecte le pouvoir d'achat des algériens



Djalou@hotmail.com

Disparition et mort du petit Yanis Hassani

Le décès dû à une «asphyxie mécanique résultant d'une pression externe»

■ Le petit Yanis Hassani, disparu mardi et retrouvé mort vendredi dernier près de son village natal Ighil Mouhou dans la commune d'Ait Yahia Moussa (25 km au sud-ouest de Tizi Ouzou), est décédé d'une «asphyxie mécanique» résultant d'une «pression externe sur l'os profond du côté gauche du cou», a indiqué, lundi soir dans un communiqué, le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent de Draa El Mizan.

Par Hamid M.

En date du 2 décembre, la disparition de l'enfant de 4 ans a été signalée aux services de la Gendarmerie nationale. Il a été découvert mort en date du 4 décembre, a rappelé la même source. L'autopsie ordonnée par le parquet avec prise d'échantillons biologiques ayant conclu à la compatibilité des empreintes génétiques, a

révélé, lundi à 14h, que le décès de Yanis a été causé par «une pression externe sur l'os profond du côté gauche du cou». «La fracture de l'os C4 de la colonne vertébrale a conduit à une asphyxie mécanique engendrant la mort directe du petit enfant», a ajouté la même source. La victime portait également sur son corps, toujours selon le communiqué du tribunal de Draa El Mizan, des blessures qui

pourraient être liées à des morsures animales post mortem. Le communiqué du procureur de la République de Draa El Mizan souligne que «l'enquête préliminaire sur les circonstances exactes de la mort du petit Yanis Hassani se poursuit toujours». A noter que Yanis a été inhumé lundi après-midi en présence d'une foule nombreuse venue exprimer sa solidarité avec sa famille.

H. M.

rompra avec le modèle jacobin hérité de la colonisation pour donner naissance à une entité étatique nouvelle, proche des citoyens et plus conforme à la sociologie et à l'histoire du peuple algérien». «L'Etat unitaire régionalisé fonctionnant selon la règle de la décentralisation au profit des instances élues est le modèle qui répond le mieux à cette ambition et aux attentes de notre société», suggèrent-ils. Il est également indiqué que «l'accomplissement des objectifs démocratiques proclamés par le processus révolutionnaire de février 2019 passe par une stratégie d'organisation du rassemblement des énergies citoyennes démocratiques pour la construction d'un rapport de force politique fécond».

Massi S.